

*Initiatives parlementaires*

Il semble également que les organismes de développement régional et de promotion du développement économique, comme la Banque fédérale de développement, soient inoculés contre toute participation au mouvement coopératif, car si vous regardez leurs règlements, vous pouvez voir que dans leurs activités proactives, les coopératives et les organismes de développement communautaire sont souvent la dernière chose qui vient à l'esprit.

• (1710)

Il y a un certain nombre d'initiatives particulières lancées par des coopératives que je voudrais mentionner, car elles méritent certainement l'aide du secteur public.

Tout d'abord, dans le domaine du logement coopératif, nous avons le triste spectacle d'une promesse du gouvernement de construire 5 000 logements de ce type par année. Est-ce que cette promesse a été tenue? Non, monsieur le Président. Nous n'en sommes plus qu'à 1 500 logements par an. Ils sont d'ailleurs construits malgré un barrage constant de critiques à la Chambre, des critiques déplacées, qui ne peuvent être que politiquement motivées, de la part de députés du gouvernement et de l'opposition officielle qui essaient d'utiliser le fait que plusieurs députés ont participé à l'organisation et au maintien des logements coopératifs. Ils essaient d'utiliser cela pour discréditer le logement coopératif en général.

Lorsque vous regardez ce qu'il en est vraiment, vous constatez que les études de la SCHL montrent que le logement coopératif est de loin le meilleur marché pour donner des logements aux Canadiens qui dorment actuellement dans la rue, ou à 20 dans une maison dans le nord du Canada, et qui ont désespérément besoin de logements abordables.

Pourtant, je n'entends aucune critique de la part de ces mêmes députés contre les subventions aux copropriétés de luxe, qui se montent en moyenne à 20 000 \$ par unité, du fait de l'existence du programme des immeubles résidentiels à logements multiples.

Une deuxième initiative qui mériterait de l'aide est celle des coopératives de travailleurs. Selon une étude réalisée dans les provinces de l'Atlantique, ces coopératives ne coûtent que 1500 \$ par emploi pour former des travailleurs. Par contre, l'APECA, créée par le gouvernement, dépense en moyenne 150 000 \$ par emploi. Voilà toute une comparaison 1 500 \$ pour les coopératives de travailleurs et 150 000 \$ pour l'APECA pour créer un seul emploi.

Il n'est donc pas surprenant que les premiers ministres de la région atlantique aient noté ce phénomène et soient, à l'heure actuelle, en train de s'organiser pour lancer une initiative majeure pour créer des emplois et développer les collectivités, non seulement en aidant les coopératives de travailleurs, mais aussi les coopératives communautaires de toutes sortes.

Je suis très heureux de voir, et je les en félicite, que les premiers ministres des provinces atlantiques aient reconnu le potentiel extraordinaire des coopératives de travailleurs et des autres coopératives.

Ailleurs au Canada on constate des pertes massives d'emplois en raison du libre-échange et de décisions économiques qui lui sont liées. On voit fermer des usines qui étaient parfaitement rentables et dont les emplois auraient pu continuer d'exister longtemps encore si la décision avait été basée seulement sur la situation économique de l'usine ou de la société. Des entreprises de ce genre sont certainement mûres pour être prises par leurs employés réunis en coopérative.

Puisque l'on parle de cela, je voudrais féliciter mon collègue de Sault Ste. Marie d'avoir présenté un projet de loi qui favoriserait l'achat de sociétés par leurs travailleurs, car c'est certainement un des facteurs clés ou un des mécanismes que nous pourrions utiliser pour contrer cette tendance à la perte d'emplois et la détérioration de la situation économique dans de nombreuses communautés.

En fait, j'aimerais dire aux députés de la majorité que lorsque le gouvernement a promis des mécanismes d'adaptation pour combattre les effets négatifs du libre-échange, il aurait dû envisager très sérieusement des projets pilotes du genre coopératives de travailleurs.

J'aimerais aussi recommander au gouvernement de regarder certaines des propositions faites par la Canadian Co-operative Association, comme celles visant un fonds d'investissement pour les coopératives de travailleurs et la création de centres pour les entreprises coopératives, de façon à favoriser le développement des coopératives de travailleurs.

Un troisième domaine où le développement coopératif a un brillant avenir et pourrait aider le développement économique, c'est le secteur des ressources. Les communautés agricoles et forestières et les ports de pêche de tout le pays connaissent des conditions économiques très difficiles et ne voient pas un avenir bien brillant si la tendance actuelle se poursuit. Récemment, j'ai moi-même réalisé un sondage d'ordre économique dans ma circonscription. Cette dernière réunit toutes ces industries primaires: l'agriculture y est importante, la pêche